

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURGHELLES
SEANCE DU 3 AVRIL 2007**

L'an deux mil huit et le trois avril à 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUTHOIT, Maire

PRÉSENTS : Alain DUTHOIT, Jean BEAREE, Annie DHELIN, Serge WATTEEUW, Olivier DELEVOYE, Franck SARRE, Sandra AUDRAN, Thierry HERMAN, Christelle DESCAMPS, Marie FOUTRY, Alain HAVERBEQUE, Jean-Marie PETIT, Jean-Pierre DELEVOYE, Laurence LEFEBVRE.

POUVOIRS :

Philippe ALLAERT donne pouvoir à Franck SARRE.

NOMBRE DE MEMBRES AFFÉRENTS AU CONSEIL : 15 membres en exercice

NOMBRE DE MEMBRES QUI ONT PRIS PART A LA DÉLIBÉRATION : 15 membres

DATE DE CONVOCATION : 28 mars 2007

DATE AFFICHAGE : 28 mars 2007

SECRETAIRE : Laurence LEFEBVRE est élue secrétaire de séance

DEBUT DE SEANCE A 20H15

Le compte rendu de la réunion du 20 mars 2008 est approuvé à l'unanimité,

1°) COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2007 :

Mr le Maire, Alain DUTHOIT présente le compte Administratif 2007, voté le 22 février 2008 par le précédent Conseil Municipal. Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de 600.353,30 € et un déficit d'investissement de 161.161,28 € et un reste à réaliser de 412.230,21 € pour l'exercice 2007.

Il présente ensuite le compte de gestion 2007 et le soumet à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité,

approuve le compte de gestion qui met en évidence un excédent de fonctionnement pour 600.353,30 € et un besoin d'investissement à hauteur de 161.161,28 € ce qui fait ressortir un résultat cumulé de l'exercice de 439.192,02 € au compte de gestion 2007.

2°) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT :

L'exercice 2007 dégage un excédent en fonctionnement de 600.353,30 € Monsieur le Maire propose d'apurer le besoin de financement d'investissement de 412.230,21 € et d'inscrire 26.961,81 € en excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2008.

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

décide l'affectation des résultats de l'exercice 2007 au compte 002 Excédent antérieur reporté pour 26.961,81 €

2°) VOTE DES TAUX :

M. le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition 2008 et le commente. Il explique les différents calculs et précise l'incidence de la détermination des recettes attendues pour l'élaboration du budget. Il commente un tableau qui permet de positionner les taux de la commune par rapport à d'autres communes et aux moyennes régionales et nationales. Il précise que la commission Finances, compte tenu des éléments présentés, de la capacité d'investissement actuelle de la commune et des besoins de financement présentés, a proposé de ne pas avoir recours à une augmentation de ceux-ci.

Il propose au Conseil Municipal de reconduire les taux actuels.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité

Vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 14%

Taxe sur le foncier bâti : 16,62%

Taxe sur le foncier non bâti : 45,85%.

3°) VOTE DES SUBVENTIONS :

Monsieur le Maire et la commission de finances propose la répartition suivante :

AFN	250 €
Rythme et Sport	110 €
Club de l'Amitié	770 €
Etoile Amicale Club	400 €
Amicale Laïque	220 €
Médiathèque	700 €
Les Charmilles	275 €
Harmonie l'Avenir	1.400 €
Mutuelle du personnel	152 €
Club de danse BBW	110 €
L'Hirondelle	77 €
Les amis de Paris-Roubaix	150 €

La commission a reçu une autre sollicitation de la part de l'association « syndrome de fatigue chronique et myofalgie ». Le Conseil Municipal, après vote, se réserve le droit d'accepter la demande de subvention sous condition d'explication des comptes de l'association. La subvention s'élèverait à 150 €

Cette demande est soumise au vote de l'assemblée

Aucune subvention : 0 voix

Sous certaines conditions d'obtenir des précisions sur les placements : 13 voix

Accorde la subvention en l'état : 1 voix

Une personne s'est abstenue de voter.

Une subvention exceptionnelle à l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles a été accordée d'un montant de 500 € (conseil municipal du 29 novembre).

Ce qui porte le total des subventions à 5.264 €

Le Conseil Municipal,

Vote à l'unanimité, sous les réserves énoncées plus haut, le montant des subventions proposées pour un montant total de 5.264 €

4°) BUDGET PRIMITIF 2008 :

Monsieur le Maire présente le budget 2008.

Après une présentation détaillée du budget et divers échanges sur les propositions budgétaires de la commission de Finances.

le Conseil Municipal à l'unanimité,

Adopte le budget par chapitre sur les bases d'une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 713.944,81 € Le virement à la section d'investissement s'élève à 195.152,81 €

Le budget d'investissement est ensuite débattu et détaillé en recettes et en dépenses. Ce budget d'investissement est équilibré à hauteur de 1.229.400,65 €

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

Adopte le budget d'investissement 2008.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

La secrétaire de séance

Le Maire

Laurence LEFEBVRE

Alain DUTHOIT